



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/11/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 23 novembre 2009
D - 20090596

Aujourd'hui Lundi 23 novembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(Sauf de 19h10 à 19h25 M. Hugues MARTIN)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX (*présent jusqu'à 18h10*), M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*absent à partir de 17h45*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (*absente à partir de 17h55*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (*absente à partir de 17h30*), Mme Emmanuelle AJON (*absente à partir de 17h30*), M. Matthieu ROUYEYRE (*absent à partir de 16h30*), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Jean Charles BRON, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG,

***Acquisition par la ville de Bordeaux de l'immeuble 11 rue de
cheverus. Autorisation. Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Département projette la reconstruction du Collège Cheverus, implanté en centre ville dans le centre historique.

Cette opération nécessite l'acquisition d'un immeuble mitoyen de l'actuel collège, situé 11 rue de Cheverus cadastré KH-201 appartenant à la Société Anonyme de Presse et d'Édition du Sud-Ouest.

Afin de réaliser ce projet, la Ville va se porter acquéreur de la totalité de cette emprise dont seule la partie non bâtie fera l'objet d'une cession au Département, à titre gratuit conformément à la règle en matière de collège.

En effet, l'immeuble en pierre doit être conservé selon le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

Il fera l'objet ultérieurement d'une affectation pour un usage public ou d'une revente.

Le prix d'acquisition a été fixé à 630 000 € au vu du rapport établi par France Domaine le 20 avril 2009.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- l'acquisition de l'immeuble situé 11 rue de Cheverus cadastré KH-201 pour une superficie de 375 m² appartenant à la Société Anonyme de Presse et d'Édition du Sud-Ouest.
- L'ouverture au budget des crédits nécessaires à cette acquisition

Autoriser Mr Le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 novembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**

